

Le GRAND DEFI - Organisé par les Escargots de Saint-Mo

Règlement du GRAND DEFI du 30 juin 2013

LE REGLEMENT GENERAL

1/ L'association des **Escargots de Saint-Mo** organise une animation appelée le GRAND DEFI. Cette animation s'adresse à tous les publics: enfants, ados et adultes regroupés en équipe de 3, 4 ou 5 individus. Cet évènement a une vocation ludique et sportive, mais n'est pas une compétition.

Le GRAND DEFI est le nom de la manifestation qui regroupe l'ensemble des défis proposés.

Une équipe qui comporte un ou plusieurs enfants de moins de 11 ans doit obligatoirement être composée d'au moins une personne référente de plus de 14 ans (qui participe ou non aux épreuves, cette personne pouvant être seulement accompagnatrice). Les organisateurs se laissent cependant la possibilité d'accepter sous certaines conditions des équipes de jeunes qui ne satisferaient pas à cette condition (comme par exemple une obligation qui serait imposée à cette équipe de rester sur le périmètre du stade)

Les organisateurs recommandent d'ailleurs que les enfants de moins de 11 ans soient intégrés dans des équipes avec plusieurs adultes, car au-delà des raisons de sécurité, le GRAND DEFI comporte des épreuves et des jeux variés, y compris des questions de culture générale qui risquent de poser des difficultés considérables pour les plus jeunes s'ils ne sont pas accompagnés.

Les parents peuvent amener de jeunes enfants, et réaliser le GRAND DEFI avec eux; mais ils pourront aussi les confier au service de baby-sitting qui est prévu sur place au stade. Une petite contribution financière sera demandée sur place aux parents, afin de dédommager les animatrices.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'une équipe qu'ils jugeraient peu conforme à l'esprit ou aux conditions du jeu.

Les organisateurs mettent en place des conditions de sécurité sur le parcours (signaleurs aux franchissements des routes, présence d'une infirmière, ligne téléphonique ouverte) mais ils ne sauraient être tenus pour responsables des accidents qui surviendraient à la suite de manœuvres ou de comportements dangereux de la part des participants.

La participation au GRAND DEFI est gratuite.

La Mairie de Saint-Morillon soutient cette manifestation et contribue à la mise à disposition des moyens nécessaires à son bon déroulement.

2/ La plus grande partie du GRAND DEFI se déroulera sur le stade de Saint-Morillon. Mais une "boucle pédestre" s'effectuera dans le voisinage du stade, dans un rayon d'1 km environ: aussi chaque équipe doit avoir un téléphone portable sur soi en cas d'urgence. Une protection contre les coups de soleil et les piqûres de moustiques est conseillée.

3/ Les inscriptions doivent se faire préférentiellement à l'avance, en utilisant les bulletins d'inscription diffusés localement ou téléchargés sur le site web des Escargots de Saint-Mo (<http://escargotsaintmo.canalblog.com>). Les bulletins sont à retourner à la Mairie de Saint-Morillon, ou bien à retourner par courriel à l'adresse escargotsaintmo@gmail.com.

Les inscriptions des participants de moins de 14 ans ne pourront être prises en compte qu'après la production d'une autorisation parentale complétée et signée par les parents (formules types téléchargeables sur le site web et reproduites sur le bulletin d'inscription).

Le GRAND DEFI - Organisé par les Escargots de Saint-Mo

LES REGLES DU JEU

4/ Participer au GRAND DEFI, consiste, par équipes de 3,4 ou 5 participants, à réaliser une série de défis. Ces défis peuvent être sportifs, culturels mais tous ludiques.

5/ Chaque épreuve sera expliquée par une fiche ou un panneau d'information mis à disposition des participants aux abords de ces épreuves. Les organisateurs animant les épreuves pourront compléter ces explications avant chaque défi.

6/ Chaque défi réalisé et réussi rapporte 1 point ou 2 points à l'équipe, selon la difficulté de l'épreuve.

Le nombre de points donnés par chaque défi est indiqué dans la règle du jeu sur le panneau indicateur.

A l'issue de la journée, les points de chaque équipe seront additionnés pour donner un nombre total de points, qui constitue le total général de l'équipe. Les équipes ne sont pas tenues de relever tous les défis.

Il y a 20 points possibles au total.

7/ Le défi final aura lieu à 17 heures. Il se déroulera sur le stade où toutes les équipes ensemble essayeront d'échapper dans la joie et la bonne humeur aux terribles escargots coureurs.

8/ Pour gagner LE GRAND DEFI, il faut additionner le plus de points possibles. Le classement sera réalisé en fonction du nombre de défis gagnés. Une équipe peut renoncer à participer à un ou plusieurs défis sans pour autant être éliminée du jeu.

Des récompenses seront offertes à tous les participants (dans la limite des lots disponibles remis prioritairement aux enfants) et un cocktail sans alcool sera offert à l'issue de la proclamation des résultats vers 18H aux participants et à leurs accompagnateurs au stade de Saint-Morillon.

9/ Les participants seront tenus de respecter les consignes qui leur seront données par les animateurs du GRAND DEFI. En cas de manquement, les animateurs se réservent la possibilité d'exclure les « contrevenants ». Il en sera de même si les participants adoptent des comportements ou des agissements qui seraient contraire à leur sécurité ou à celle des autres participants.

10/ La responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée lors du déplacement des équipes entre 2 défis. Chaque équipe est responsable de sa propre sécurité. Les Escargots de Saint-Mo assurent la responsabilité du déroulement des défis proprement dits.

11/ Respect de l'environnement : tous les participants sont invités à respecter l'environnement en ramenant leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet sur le stade.

12 / L'association des Escargots de Saint-Mo, organisatrice du GRAND DEFI, a souscrit une assurance responsabilité civile, qui interviendra dans le cas où un accident surviendrait de son fait. Tout accident devra être immédiatement signalé aux organisateurs, qui prendront toutes les dispositions nécessaires pour procéder à la mise en sécurité des personnes et avertir les secours.